

Corrigé du numéro précédent

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	E	P	H	E	M	E	R	I	D	E
II	Q	U	I		I	P		N	O	M
III	U		V	I	R	I	L	I	T	E
IV	I	T	E		E	T	A	T		U
V	N	O	R	D		R	C	I	E	T
VI	O	I	S	I	V	E	T	E		E
VII	X	L		S	A		E	R	G	S
VIII	E	E		E	S	U	R		O	
IX	S	E	R	R	E		E	M		E
X		S	O			E	S		T	U

ETAT CIVIL

**Décès**

Mme **BARCOS MARIE** le 04/11/2015

Mme **RONGIERE JEANNE** le 03/12/2015

M **VERGNOLES ROGER** le 18/12/2015

Toutes nos condoléances aux familles.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

Marguerite FEUILLE

HORIZONTAL		VERTICAL	
I	Personnage sacré (deux mots)	1	Sacré personnage (deux mots)
II	Lieu insolite pour l'occasion---Bel oiseau	2	Elle brille encore
III	A l'origine d'une tradition pâtissière---petit goûter	3	Derrière la glace---Démonstratif
IV	Pour certains, c'est un---Heure fatidique	4	A l'endroit, il double---Donne le ton---Tout petit cadeau
V	Immatriculation étrangère---Pronom personnel surdimensionné	5	A l'endroit et en Irlande on le met en bière---Non avenue
VI	Le jaune ou le blanc , mais incomplet---Porte des fruits artificiels, mais de saison	6	Pronom personnel---Le personnage central l'était !
VII	Sigle international---N'a plus cours	7	Forme inversée---Faut y aller
VIII	Honoré dans le Cotentin---Il accourut !	8	Possessif---Coule à contre-sens---Petit support inversé
IX	Adverbe de lieu---Il était là	9	Comme la parole papale---Bien fournis
X	Sujet à controverses---à 17 heures c'est OK	10	Viennent de Provence---note

Mairie : 24150 VARENNES  
 Directeur de la publication : Gérard MARTIN Tirage : 250 exemplaires  
 Comité de rédaction : G. Martin, M. Feuille, S. Harel, L. Portello, P. Soulage, S. Grellety, M-C Doat



# LE PETIT VARENNOIS



L'actualité du village de VARENNES  
 51<sup>ème</sup> bulletin d'information JANVIER 2016

Les Vœux de M le Maire

Chers concitoyens,

2015 fut une année d'épreuve, d'effroi et de douleur. Par deux fois, la France a porté le deuil. Par deux fois, la République a été frappée en son cœur. Par deux fois, des terroristes ont lâchement attaqué des femmes et des hommes, illustres ou inconnus, en plein Paris, et réalisé de véritables carnages.

Cette année passée marquera un tournant dans notre histoire. Nous ne serons plus jamais les mêmes. Il nous faudra pourtant surmonter ces épreuves pour relever les défis que sont l'unité, le rejet de la division entre nous, le nécessaire besoin de sécurité dans le respect des valeurs de la République.

A l'issue de l'état d'urgence décrété par le Président de la République, comme vous avez pu le constater, nous avons mis en place quelques nouvelles mesures de sécurité devant l'école dont la présence physique de l'employé communal à la rentrée et à la sortie des enfants de l'école maternelle. Suite à la mise en place du nouveau plan de circulation des cars de ramassage scolaire pour la sécurité des enfants, il est maintenant nécessaire que les parents d'élèves fassent un petit effort supplémentaire pour stationner leurs véhicules en utilisant mieux les parkings mis à disposition devant l'école et la salle des fêtes.

Concernant nos engagements 2015, nous pouvons citer les points principaux suivants :

- les fenêtres de la salle des fêtes ont été remplacées.
- la zinguerie de la toiture de l'école a été rénovée.
- trois bouches incendie supplémentaires ont été créées pour notre sécurité.
- le site internet de la commune est en service et mis à la disposition de tous.
- la mise à jour de notre Plan Communal de Sauvegarde.

2016 s'annonce comme une année déterminante pour l'avenir de notre village. De nombreuses études sont en cours et les réflexions engagées pourraient modifier nos habitudes de Varennoises et Varennois. En premier lieu, l'Académie souhaite rationaliser le tissu scolaire et dans ce cadre les classes uniques sont regardées de près, même si elles sont intégrées dans un RPI qui fonctionne bien. En parallèle, les Conseils Municipaux des cinq communes du RPI (Lanquais, St Agne, St Capraise, Verdon, Varennes) ont engagé une réflexion de réunification dans le cadre de la « commune nouvelle ». Nous allons donc travailler sur un « projet commun de territoire » qui pourrait permettre de conserver nos classes, développer notre économie mais aussi pour essayer de préserver des finances publiques capables de faire vivre des villages ruraux comme les nôtres. Bien entendu ce « projet commun de territoire » sera présenté aux populations avant que nous, élus, prenions des décisions capitales pour notre avenir.

Cette année, le Conseil Municipal s'engage principalement à :

- poursuivre les études et l'achat de terrains concernant la réalisation d'un assainissement collectif Lanquais-Varennes.
- L'étude de la mise en conformité des bâtiments de l'école pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.
- à réaliser les travaux de confortement des bâtiments de l'école suite à la déclaration à l'assurance des désordres issus de la sécheresse de 2011.
- étudier des mesures pour inciter les automobilistes à diminuer la vitesse dans le village notamment à Laussine.
- éradiquer les fils nus sous tension à Laussine et Les Guillonets sous l'égide du Service Départemental de l'Energie 24.
- Regarder la possibilité de réhabiliter l'intérieur de la Salle des Fêtes.
- Lancer l'étude d'identification et la numérotation des rues et voies communales du bourg.

Pour conclure, je tiens à remercier particulièrement tous ceux qui agissent bénévolement au service de la vie associative, le Conseil Municipal pour son engagement et l'équipe municipale pour son attachement à faire vivre le village.

Le Conseil Municipal s'associe à moi, pour vous présenter des vœux de santé et de partage pour une année 2016 fructueuse et pleine d'enthousiasme.

Bonne et heureuse année à tous les Varennoises et Varennois !!

Le maire Gérard Martin

**SERVICE PUBLIC**  
**MAIRIE DE VARENNES**  
 Ouverture au public

Lundi de 9h à 12h et de 13h à 17h  
 Mercredi de 13h à 16h30  
 Vendredi de 13h à 16h30

Téléphone: 05 53 61 07 66  
 Fax: 05 53 61 72 31  
 Adresse mail: varennes.mairie@wanadoo.fr  
 www.varennes-dordogne.fr

**M. le Maire assure une permanence aux heures d'ouverture de la mairie**

**URGENCE**

Gendarmerie 17 ou 05 53 63 56 30  
 SAMU 15  
 Pompier 18  
 Dépannage eaux 05 53 24 95 19  
 Dépannage gaz 08 00 47 33 33

# La commune



## Le MAIRE, PERE NOEL DES ANCIENS

Il n'est pas toujours agréable d'être octogénaire, voire nonagénaire ; parvenir à un grand âge présente parfois des inconvénients, nous n'en ferons pas l'inventaire, laissant aux jeunes le déplaisir de leur découverte...

Mais, quand arrive la fin de l'Année, Monsieur le Maire et son Conseil ont pour les anciens de Varennes une attention toute particulière. Un colis de produits de choix, joliment présenté, leur est offert.

C'est une façon élégante de dire à nos aînés que nous ne les oublions pas, et prouver que le miracle de Noël est bien réel, à eux qui dans leur enfance étaient rarement gâtés.

Ainsi, les 43 aînés ont reçu les représentants de la commune, pour un moment de joie partagée.



## Les Pompiers à l'école

Intervention des Pompiers de Bergerac avec la grande échelle pour éradiquer un nid de frelons asiatiques localisé dans une cheminée de l'école communale. Nous espérons vivement que ces insectes invasifs ne viendront plus perturber la quiétude des enfants lorsqu'ils jouent dans la cour de l'école.

## Coups de vent

du 2 novembre 2015

Une bourrasque de vent et quelques inquiétudes dans le village. Quelques branches de Laussine touchent des conducteurs nus sous tension et c'est la coupure d'électricité inévitable pour l'après midi. Grâce à l'intervention d'ERDF tout rentre dans l'ordre sauf à la mairie, car le poteau bois en mauvaise posture finit d'arracher les câbles télécom dans sa chute finale. Résultat : la mairie a été privée de réseau télécom pendant trois jours donc : pas de téléphone, de fax, de mail... Après cet intermède forcé, l'activité informatique a vite repris le dessus !



du 11 janvier 2016

Intervention rapide et efficace de notre technicien communal pour dégager la route du Brel suite à la chute d'un acacia.



## L'enquête de recensement de la population 2016 se déroulera dans notre commune

du 21 janvier au 20 février 2016



### Participer au recensement est un acte civique.

Le recensement de la population est un acte important puisqu'il permet de connaître le nombre d'habitants de notre commune et accrédié les dotations de l'état.

L'agent recenseur **Mme Lucille PERROLLAZ** est un agent public recruté par le maire. Il dispose d'une carte tricolore avec photographie, signée par le Maire. Il visite chaque foyer et vous remet les documents (identifiant et mot de passe) pour vous recenser par internet. L'agent recenseur est tenu au secret professionnel.

**Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.**

## Société 2016 : une année bissextile où l'on travaillera quatre jours de plus



C'est l'information insolite de ce début d'année. Une information qui ne fera pas rire tout le monde : en 2016, chacun sera amené à travailler quatre jours de plus que certaines autres années. 2016 est une année bissextile, donc une journée de travail supplémentaire. 2016 trois jours fériés tombent un dimanche, le 1er mai, le 8 mai et le 25 décembre. Ces jours fériés qui tombent un dimanche entraînent l'impossibilité d'espérer des jolis ponts de 3 ou 4 jours. Cela fera au moins des heureux : les patrons...

L'Insee indique que ces jours supplémentaires, auront un impact positif sur la croissance en France : +0,11%, contre 0,06% en 2015 !...

BONNE ANNÉES 2016

## Que faire en janvier au potager ?

Malgré le froid l'activité ne faiblit pas au potager : continuer à récolter les légumes d'hiver et protéger les du froid.

Et pourquoi ne pas démarrer les premières plantations des légumes primeurs.

- semer sur couche les laitues romaines, les poireaux, les navets.
- ameublir le sol, apporter un engrais de fond au potager
- butter les fèves, diviser l'oseille, la rhubarbe, protéger les poireaux avec des feuilles ou de la paille
- avant l'arrivée d'un coup de froid, mise en place de protections hivernales sur les légumes d'hiver
- semer en pleine terre les carottes courtes, les épinards, les fèves, les pois, planter l'ail rose

Proverbes : " un mois de janvier sans gelée, n'amène pas une bonne année "

" janvier sec et sage, est un bon présage "

A vos râteaux. ...



## Galette des rois briochée de mon enfance

- \* 350g de farine pour pain au lait
- \* 150g de lait tiède, 1 sachet de levure de boulanger
- \* 1/2 cc de sel fin
- \* 30g à 50g de sucre
- \* 1 œuf
- \* 1cs de rhum + 1cs de fleur d'oranger
- \* du sucre perlé
- \* un peu de lait
- \* 100g de beurre mou
- \* 1 fève !!!, 1 couronne. ..
- \* Zeste d'agrumes (citron, orange, clémentine )



Verser dans un pétrin ou un bol, le lait tiède, la levure, la fleur d'oranger, le rhum et l'œuf.

Verser la farine par-dessus, le sel et le zeste d'agrumes, malaxer. Quand une boule homogène s'est formée, ajouter peu à peu le beurre mou coupé en morceaux. Pétrir longuement. Sortir le pâton, le fariner légèrement, former une boule.

Poser une feuille de papier sulfurisé sur une plaque à pâtisserie, déposer au centre un gros ramequin beurré à l'extérieur. Faire un trou au centre de la brioche et l'agrandir doucement avec vos doigts en faisant tourner la pâte entre vos mains. Déposer la pâte sur la feuille en mettant le ramequin dans le trou.

N'oubliez pas la fève. Couvrir et laisser lever 1h30 dans un endroit chaud. Badigeonner ensuite de lait et parsemer de sucre perlé.

Enfourner à 180° pour 30 mn, enlever le ramequin au bout de 20 mn.

Déguster tiède. ...

## CHANDELEUR, MAIS POURQUOI MANGE-T-ON DES CREPES ?

Aujourd'hui attachée à la religion catholique, la fête de la chandeleur est très probablement d'origine païenne. La date de la chandeleur, début février, coïncide pour le monde paysan avec la sortie de l'hiver, la renaissance de la nature et les premières semences. Celtes et Romains pour ne citer qu'eux honoraient déjà, à des moments très proches de l'actuelle date de la chandeleur, leurs dieux et déesses de la fertilité.

La fête de la chandeleur correspond pour la religion catholique à la présentation de l'enfant Jésus au Temple, 40 jours après sa naissance. Des processions se forment pour l'occasion, les pèlerins portant alors des cierges, probable héritage des torches que brandissaient les paysans en guise de symbole solaire. A cette "fête des chandelles", s'ajoute la tradition de la confection des crêpes.

La date de la chandeleur est donc le 2 février. Les croyances populaires voulaient que l'on serre un Louis d'or dans la main gauche en faisant sauter la première crêpe, ou que celle-ci vole au-dessus de l'armoire pour porter bonheur ! Et quelles que soient vos croyances, bonne chandeleur 2016 à tous !



## Assemblée générale de l'Amicale Laïque Lanquais-Varennnes

L'Amicale Laïque a tenu sa 69ème Assemblée générale, le vendredi 2 Octobre 2015, à Lanquais, en présence des élus des deux communes et d'une vingtaine d'adhérents.

### La saison 2014-2015, l'Amicale Laïque a organisé 3 repas:

- Un repas au restaurant à l'Auberge des Marronniers,
- Deux repas à la salle des fêtes de Varennnes.

### Activités régulières:

- Atelier Terre (poterie), les Vendredis de 17h à 19h,
- Emaux sur cuivre, aux mêmes horaires,
- Marche promenade, le 2ème Jeudi du mois, départ à Lanquais à 14h (environ 8 km),
- Découverte ordinateur, les Mardis de 15h à 17h pour les débutants, 17h à 19h pour es confirmés.

Une liaison internet, installée depuis un peu plus d'un an, a permis de grandes avancées et d'importantes facilités pour les cours.

Chaque participant amène son ordinateur portable; au moins deux ordinateurs sont disponibles pour ceux qui n'en ont pas.

**Des places sont disponibles pour toutes les activités et c'est avec plaisir que l'amicale accueillera de nouveaux participants.**

**Toutes ces activités sont pratiquées pour la somme unique de 12€ pour la saison, quelque soit le nombre d'activités pratiquées.**

### Réélection du Conseil d'administration et du Bureau:

Les 9 membres du Conseil d'administration et le Bureau étant démissionnaires, il a été procédé à de nouvelles élections.

Le conseil d'administration a été réélu et reconduit, ainsi que le bureau.

### Composition du bureau:

Président: Burgaud Bernard  
Trésorier: Barrière Christian  
Secrétaire: Rongière Pierrette

### Calendrier manifestations pour la saison 2015-2016:

- Repas au Marronniers le 28 Novembre 2015 à midi,
- Repas entrecôtes à Varennnes le 20 Mars 2016 à midi,
- Repas grillades à Varennnes le 4 Juin 2016 à midi.

Contacts téléphoniques: 0553579957 ou 0553617312 ou 0553612209

## AGENDA

06 Février	<b>Assemblée générale de l'APV à 18h salle des fêtes de Varennnes</b>
7 Février	<b>Loto de l'Association des Parents d'Elèves à St Capraise à 14h30</b>
14 Février	<b>Carnaval des écoles à Varennnes</b>
21 Février	<b>QUINE de la FNACA à 14h à la salle des fêtes de Varennnes</b>
02 Avril	<b>Randonnée: Saint Avit Sénieur-Varennnes, distance 17km départ à 9h</b>
16 Mai	<b>Quine de l'Age d'Or à la salle des fêtes de Varennnes</b>
29 Mai	<b>Vide grenier de l'Association des Parents d'Elèves à Varennnes</b>
18 Juin	<b>Kermesse des écoles à la grange de Lanquais</b>

**Réservation de la salle des fêtes**

Réservation en Mairie  
Remise des clés avec état des lieux

## COLLECTE DES DECHETS MENAGERS

A compter du 2 janvier 2016, ce n'est plus la société NCI mais le Syndicat Départemental des déchets de la Dordogne (SMD3) qui réalise la collecte des déchets ménagers.

Aucun changement à notre niveau puisque le jour, le camion et le personnel restent inchangés. Ce sera donc toujours le vendredi matin avec un camion bi compartimenté qui ramassera les sacs jaunes et les sacs noirs en même temps sans les mélanger. Il est toutefois possible que pour les secteurs difficiles d'accès, se soit une mini benne qui réalisera la collecte.



Nos déchets ménagers sont ensuite dirigés vers le centre de tri de Marcillac, pour les sacs jaunes, pour être triés par matériaux et être ainsi valorisés. Les sacs noirs sont acheminés à l'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) de Saint Laurent Des Hommes pour y être enfouis.



**Changement de mode de collecte :** dans les mois à venir (certainement au dernier trimestre 2016) un changement interviendra concernant le ramassage sur notre commune. La compétence « déchets ménagers » est du ressort de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord et nous devons harmoniser les pratiques entre communes. Les élus du conseil municipal de Varennnes ont fait le choix de garder un ramassage en porte à porte. Pour ce faire, dans les prochains mois, des petits containers vont être distribués à tous les foyers (un jaune et un noir) seuls les foyers au chemin d'accès étroit ou sans possibilité de demi tour devront regrouper leur déchets dans des grands bacs. Ensuite la collecte se fera par un camion robotisé (sans ripeur) avec un jour dédié pour les bacs noirs et un autre pour les bacs jaunes.

**A retenir :** jour et mode de collecte inchangés jusqu'à nouvel ordre. Nous vous informerons en temps et en heure pour le changement de pratique.



**Rappel de quelques consignes de tri :** les déchets recyclables sont les emballages en plastique, en aluminium, en acier, en carton et papiers. Les cartons volumineux sont à apporter à la déchèterie. Le verre est à déposer dans les bornes à verre à disposition sur la commune.



### Numérique : arrivée du très haut débit



Notre commune est particulièrement pénalisée sur le plan du débit d'internet.

Le Syndicat Périgord Numérique, avec le concours de l'Union Européenne, du Conseil Régional, du Conseil Départemental, du Syndicat Départemental de l'Energie et de la Communauté de Communes, a ciblé les communes sur l'axe Bergerac-Lalinde dans le cadre de son programme complémentaire 2016/2017 pour alimenter les nœuds de raccordement par la fibre optique.

Cela devrait permettre l'accès à internet à ceux qui n'étaient pas encore éligibles et aussi une «remontée de débit» allant de 4 à 20 mégas, selon la distance par rapport au nœud de raccordement. Cette information est une bonne nouvelle, d'autant que les travaux sont pris en charge en totalité par le Syndicat Périgord Numérique.



### Pourquoi faire appel à un conciliateur de justice.

**En cas de litige ou conflit entre deux parties :**  
Tels que des conflits de voisinage, de taille d'arbres, de nuisances sonores, d'impayés, etc.  
La conciliation permet de rechercher un accord amiable en vue d'éviter un procès et une procédure lourde et coûteuse. La conciliation est une procédure simple, rapide et gratuite.

Mme Sylvie COLOMINES, désignée comme conciliateur de justice sur le canton de Lalinde, par la présidente de la cour d'appel de Bordeaux, tiendra ses permanences, à la mairie de Lalinde les premier et troisième jeudis de chaque mois, de 9 h 30 à 11 h 30.

Le conciliateur peut être saisi par courrier, par téléphone ou lors d'une permanence afin de fixer un rendez-vous.

Tribunal d'instance de Bergerac  
Mme Sylvie COLOMINES  
Conciliateur de justice  
24100 Bergerac  
Tel: 05 53 73 44 60  
Mail : Sylvie.colomines@orange.fr

## Le 5 avril 2016 : début du déploiement de la TNT HD

**Avec la généralisation de la haute-définition sur la TNT, le mardi 5 avril 2016, certains téléviseurs pourraient afficher un écran noir. Voici toutes nos explications pour vérifier que votre poste sera toujours compatible.**

Bonne nouvelle, toutes les chaînes de la TNT seront bientôt disponibles en haute-définition (HD). Pour l'heure, seules TF1, France 2, M6, Arte et les six dernières chaînes de la TNT (HD1, L'Equipe 21, 6ter, Numéro 23, RMC Découverte et Chérie 25) sont diffusées en HD via le réseau hertzien. Mais cette petite révolution ne se fera pas sans conséquence.

[Dans certains foyers, les téléviseurs risquent d'afficher un écran noir, le mardi 5 avril 2016.](#)

### Que se passe-t-il dans la nuit du lundi 4 au mardi 5 avril 2016 ?

Cette nuit-là, toutes les chaînes de la TNT passeront en HD. Pour réaliser cet exploit, la norme de diffusion sera modifiée et certains téléviseurs (achetés avant 2012 et non compatibles TNT HD/MPEG-4, ndlr) [ne seront plus adaptés pour recevoir les programmes via leur antenne râteau.](#)

Ceux bénéficiant de la télévision via une box ADSL seront épargnés. Pour le satellite et le câble, il est conseillé de se renseigner auprès de son opérateur.

Selon les chiffres communiqués par l'ANFR (l'Agence nationale des fréquences, ndlr), cela concerne en tout 6,3 millions de téléviseurs, dont 2,5 millions de postes principaux. En réalité, cette menace concerne surtout les petits écrans, ceux situés dans les chambres et autres pièces secondaires de la maison. Que les téléspectateurs se rassurent néanmoins : si vous êtes concernés, vous n'aurez pas à jeter votre poste. L'achat d'un petit adaptateur, disponible dans les grandes surfaces et magasins spécialisés à partir de 25-30 euros, suffira à lui redonner vie.

### Comment savoir si son téléviseur pourra fonctionner sans adaptateur après le 5 avril 2016 ?

Il suffit par exemple de se positionner sur Arte (canal 7 ou 57 de la TNT) et de vérifier que le logo Arte HD apparaît. Vous pouvez également prendre la notice de votre équipement et vérifier que celui-ci est compatible avec la norme MPEG-4.

### Même les téléviseurs compatibles sont concernés par ce changement

Ceux qui reçoivent la télévision via une antenne râteau et qui ont un équipement compatible devront eux aussi effectuer une petite manipulation technique, au matin du 5 avril 2016 : faire une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes.

### Des aides spécifiques pour changer votre équipement

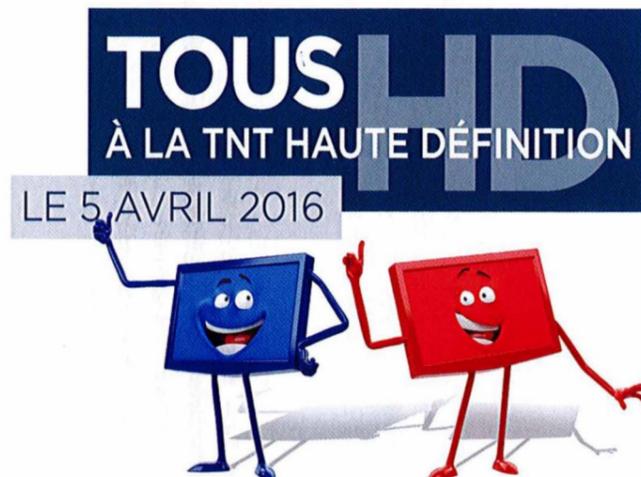
Pour les foyers qui ne paient pas la contribution à l'audiovisuel public (la redevance, ndlr) et ne recevant la télévision que par une antenne râteau, une aide de 25 euros est d'ores et déjà disponible pour s'équiper. Une seule aide est accordée par foyer et ne sera versée que contre le justificatif d'achat de son adaptateur.

**Pour les personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap supérieur à 80%**, une assistance gratuite peut être offerte via les agents de La Poste spécialement formés pour cette opération.

### Où se renseigner ?

En se connectant sur le site [www.recevoirlatnt.fr](http://www.recevoirlatnt.fr) ou en appelant au 0970 818 818 (prix d'un appel local), du lundi au vendredi de 8h à 19h.

**LE 5 AVRIL 2016,  
LA TNT PASSE À LA HAUTE  
DÉFINITION**



# La vie associative

## GA-MI-SO

Lundi 23 novembre, l'association GA-MI-SO, créée en 2009, qui a pour but de favoriser l'éducation et la promotion sociale pour des personnes défavorisées, a remis un chèque de 750 € à l'école, en présence des 23 enfants et de Perrine Giacobbo, du personnel de l'école et des élus.

Cette association, dont la présidente est Yolande Perrot, regroupe en partie des Réunionnais et des Malgaches qui œuvrent sur le département de la Dordogne et du Lot et Garonne et compte une quarantaine d'adhérents. C'est lors



de la soirée dansante Malgache du 3 octobre à la salle des fêtes de Varennes que cette somme a été récupérée au profit de la structure. A leur actif, ils ont aidé également des écoles et des hôpitaux de Madagascar et comptent bien aider d'autres écoles des secteurs des deux départements. A cette occasion les enfants de la maternelle avaient préparés des pizzas avec l'aide de la cantinière dans le cadre d'une de leurs nombreuses actions scolaires et d'un joli dessin. Cet argent va servir à rencontrer leurs correspondants d'une école Sarladaise par le biais d'une mascotte.

## OXYGÈNE VARENNOIS Soirée Galettes des Rois

Tous les membres de l'Oxygène Varennois ainsi que leurs compagnes et enfants étaient conviés le vendredi 8 janvier à 20h30 à la salle des fêtes à la désormais traditionnelle soirée des galettes des Rois et aux vœux du président.

C'est ainsi qu'une trentaine de personnes dont le Maire et son épouse, qui nous ont honoré de leur présence, plusieurs convives ont pu être couronnés.

Cette soirée fut l'occasion de remettre les licences mais aussi d'aborder différents sujets comme l'organisation des Montées Paunatoise (le 1<sup>er</sup> mai) et la sortie du club prévue dans l'Ariège les 20, 21 et 22 mai 2016.



## Un humoriste à Varennes

Le 29/11/2015, dans un souhait de renouvellement, l'A.P.V. avait organisé une matinée récréative, avec la participation de l'humoriste local, Michel Lajarretie.

Son personnage de Jeannot du Taruscle, nous a emmenés dans un univers fait de drôleries, de jeux de mots, sur une trame de situations prises sur le vif. L'assistance, peu nombreuse, mais composée de connaisseurs a beaucoup rit. Il faut souligner que le comique de ses sketches n'est jamais grossier ; sans arrière-pensée, ni connotation politique ou antireligieuse, il permet de rire de bon-cœur. Nous lui adressons nos plus vives félicitations, et nos remerciements pour cet agréable moment.



## Randonnée de Saint Avit

**Samedi 02 Avril 2016 aura lieu la randonnée de Saint Avit Sénieur-Varennes, d'une distance de 17km,**

**Possibilité de s'arrêter à la chapelle de Bannes où un petit ravitaillement vous attendra,**

**Le circuit sera balisé et chacun marchera à son allure,**

**La participation sera de 3 euros au profit de l'APV, sauvegarde du patrimoine,**

**Tout le monde devra prévoir son pique-nique et le porter sur le dos,**

**Pour plus de renseignement téléphoner au 06-60-42-84-37**

